



Compte rendu de la réunion du bureau du conseil de développement 01/03/2022

Présents :

Barbier Pierre, Caroff Jean-pierre, Guillerm Chantal, Huon Patrick (FDSEA), Jourden Guy (CGT), Jullien Yves, Kerdraon Bernard, Le Bihan Jean-Michel, Le Pivert Olivier, Lebreton Jean-Claude (UNSA), Lériidée Bénédicte (Familles rurales), Mouillart Michel, Paillard Michel, Szeremeta Anna (IMTA), Terrom Pascale.

1 – Mobilités

✓ LNOBPL (liaisons nouvelles Ouest Bretagne- Pays de la Loire)

Guy Jourden a rappelé le contexte de la nouvelle concertation engagée par réseaux ferrés de France et de la contribution apportée par le Conseil de développement.

En 2017, le projet LNOBPL envisageait encore la construction de l'aéroport de Notre Dame des Landes et parlait d'amélioration de la ligne Rennes- Brest et Rennes Quimper. Dans notre [contribution](#) nous avons élaboré un scénario en demandant à ce que les travaux d'amélioration des lignes commencent par l'Ouest de la Bretagne. Suite à l'abandon du projet d'aéroport, l'État a décidé dans son plan de relance d'améliorer l'accessibilité de la Bretagne au travers du contrat d'avenir avec la Région. Il a donc été décidé de procéder à une nouvelle consultation sur les lignes Rennes-Brest, Bretagne sud et Rennes-Nantes. Au regard du dossier de concertation sur le projet, on constate que qu'il est prévu une ligne nouvelle Rennes-Redon et, qu'en revanche, la ligne Rennes-Brest n'apparaît qu'en pointillés avec des améliorations possibles entre Saint-Brieuc et Lamballe puis aux environs de Morlaix ainsi que peut-être la construction d'une ligne nouvelle entre Landerneau et Morlaix. Si ces travaux sont décidés, le projet ne sera pas opérationnel avant 2035, voire 2050.

Le Conseil de développement s'est exprimé sur la nécessité d'améliorer le calendrier et la nécessité de démarrage des travaux par l'ouest de la Région du fait du déséquilibre constaté entre l'ouest et l'est de la Bretagne et du risque de son aggravation que provoquerait une priorisation de la ligne sud Rennes-Nantes.

Ces travaux sont d'autant plus importants pour Brest que son port a été intégré dans le réseau central transeuropéen de transports et que cela implique des améliorations sur la voie Brest-Rennes pour permettre la circulation de trains de marchandises plus nombreux et plus longs.

[\(lire la contribution\)](#)

L'amélioration des lignes ferroviaires constitue également un enjeu pour les mobilités du quotidien. Des échanges ont été engagés dans le cadre du réseau des conseils de développement bretons, en particulier avec les conseils de développement de Cornouaille et du Pays de Lorient. Concernant la ligne Brest-Quimper-Lorient, Guy Jourden rappelle que des travaux ont été effectués pour un montant de 70 millions d'euros et qu'il aurait fallu un investissement de 90 millions d'euros pour parvenir à une amélioration notable de la ligne. Eu égard aux investissements prévus dans le cadre de LNOBPL, le « reste à réaliser » ne représente pas un surcoût très important. Cela permettrait d'augmenter le nombre de voyages et de passer à une durée de trajet inférieure à 1 heure.

Outre les difficultés liées aux infrastructures, Guy Jourden indique qu'il y a également des problèmes liés au matériel et à la politique régionale de transports, notamment en ce qui concerne le matériel roulant.

Il propose donc que le Conseil de développement organise un groupe de travail sur ce sujet en lien avec les associations d'usagers afin d'élaborer des propositions pour améliorer la situation.

Maryse Larpent informe les membres du bureau qu'elle a eu un échange avec le directeur du pôle métropolitain du Pays de Brest qui propose de présenter les actions engagées et de poursuivre les échanges sur ce sujet avec le groupe de travail qui sera créé, notamment sur les mobilités du quotidien. Un rendez-vous entre le Vice-président du conseil régional en charge de la mobilité et les communautés des communes du Pays de Brest a eu lieu avec pour objectif l'amélioration des transports gérés par le conseil régional.

Plusieurs sujets en lien avec les mobilités ont été abordés, tels que les liaisons entre les pôles d'emploi et les pôles urbains, les aménagements cyclables en lien avec les aménagements futurs du réseau de transport en commune de la métropole...

L'ensemble de ces thèmes sera approfondi dans le cadre du groupe de travail mobilités.

2 – Proposition de création d'un groupe de travail sur la démocratie alimentaire

Markéta Supkova, MADA Brest, propose au conseil de créer un groupe de travail sur la démocratie alimentaire, sur les conditions d'accès de la population à une alimentation durable, de réfléchir à la possibilité pour le conseil de jouer le rôle d'évaluation, d'analyse de la qualité de l'accès de la population locale à l'offre alimentaire durable. Pour cela, l'association MADA Brest pourrait mettre à disposition du Conseil un questionnaire qu'elle a conçu ainsi que l'indice EAT (indice d'équité alimentaire) qui en découle permettant d'avoir un regard objectif sur le positionnement du territoire face à cet enjeu crucial. Cette enquête pourrait être poursuivie tous les ans par le Conseil permettrait de proposer des recommandations aux collectivités et de mesurer les progrès réalisés, notamment à Brest métropole dans le cadre de son projet alimentaire de territoire (PAT). Une enquête est menée tous les ans. Ce groupe de travail pourrait se saisir des résultats de cette enquête et la poursuivre la réflexion et en fonction des attentes des habitants proposer des solutions.



Elle propose également de se rapprocher de l'UBO en la personne d'Yves Quéré, enseignant chercheur et président de l'UBO Open Factory, et de Morgane Innocent du laboratoire LEGO (laboratoire d'économie et de Gestion de l'Ouest) afin de participer à l'organisation d'un forum citoyen autour de la participation citoyenne aux enjeux de l'alimentation durable avant l'été. Pour information, Morgane Innocent organise une journée recherche sur la question des pratiques alimentaires durables et Yves Quéré un événement de type « hackathon » dans le cadre de la démarche Fabcity.

En l'absence de Markéta Supkova à la réunion de bureau, plusieurs échanges et réflexions ont eu lieu sur ce thème qui touche également à l'agriculture, très présente dans le Pays de Brest, à l'industrie agroalimentaire, mais aussi à la restauration... Il est également souhaité que ce forum s'appuie sur des acteurs locaux et permette de mettre en valeur le territoire à la fois pour faire connaître ses ressources aux habitants et pour promouvoir les professionnels locaux à l'image de l'événement organisé par Océanopolis sur les produits de la mer.

Il est également rappelé que le conseil national de l'alimentation a élaboré et mis à disposition un Kit permettant de faciliter l'organisation de débats sur ce sujet.

Par ailleurs, le projet alimentaire de territoire de Brest métropole, auquel le conseil de développement avait contribué, a été voté et commence à être mis en œuvre et pourrait constituer un appui au Conseil de développement. (<https://www.brest.fr/actus-agenda/actualites/actualites-2561/le-bien-manger-a-la-table-des-marches-brestoises-1511397.html>)

Le bureau est tout à fait favorable à la création d'un groupe de travail sur ce sujet. Comme pour le travail sur les mobilités, Maryse Larpent se chargera d'en informer les membres du conseil de développement.

Concernant les groupes de travail, Guy Jourden rappelle qu'ils peuvent être ouverts à des personnes extérieures au conseil.

3 – Questions diverses

a. One Ocean Summit

Plusieurs membres du Conseil de développement ont participé à cet événement organisé à Brest du 9 au 11 février.

Michel Paillard a fait un retour sur les tables rondes auxquelles il a participé, notamment celles organisées à Océanopolis dont une très intéressante sur la gouvernance à laquelle participait Gilles Bœuf, notamment, tout comme celle des explorateurs. Comme beaucoup de participants il a été déçu par les conclusions du sommet et les propositions qui en ont émané. Plusieurs grands enjeux étaient n'ont pas été abordés, tel que celui de l'exploitation des ressources minérales marines qui sont actuellement en débat au niveau du gouvernement français dans le cadre de son plan grand fond qui suscite beaucoup d'inquiétude.

L'ensemble des membres du conseil qui ont participé à cet événement demeure sceptiques sur les suites réelles et opérationnelles qui lui seront données malgré les engagements pris par les États présents.

Pour en savoir plus :

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2022/02/11/les-engagements-de-brest-pour-locean>

<https://www.brest.fr/actus-agenda/actualites/actualites-2561/protection-des-oceans-un-nouveau-cap-franchi-depuis-brest-1457667.html>

b. Appel à candidatures

Le conseil de développement est sollicité par le pôle métropolitain du Pays de Brest afin de contribuer à l'élaboration de sa candidature au programme Leader (fonds européens). Monsieur Jean-Michel Le Bihan s'est porté volontaire. Néanmoins, il serait souhaitable que le Conseil soit représenté par au moins 2 personnes.

Il leur sera demandé de faire un retour rapide au bureau sur le contenu de la réunion et les éléments marquants, sachant que le compte-rendu officiel sera transmis par l'organisateur.

Il n'y a pas de procédure formelle de désignation, mais un appel à candidature. La chargée de mission informe la collectivité et lui fournit les coordonnées de la ou des personnes volontaires. De même, il n'y a pas de formalisme dans le mandat qui est donné au représentant du conseil de développement, celui-ci peut bien entendu représenter à la fois son organisation et le conseil de développement. Il doit néanmoins veiller à ne pas défendre un intérêt particulier mais l'intérêt collectif du territoire. Par le passé, le conseil de développement n'a jamais rencontré de difficultés.

c. Séances d'informations

Une séance d'information sur le SCoT du Pays de Brest a été organisée avec l'intervention de 2 chargés d'études de l'ADEUPa de Brest-Bretagne à laquelle ont participé 20 membres du Conseil de développement. Un document écrit et le support de présentation seront communiqués à l'ensemble des membres du Conseil.

D'autres séances vont être programmées, les deux prochaines porteront sur l'agriculture et l'agroalimentaire. Il sera rappelé aux membres qui s'y inscriront qu'ils devront prévenir Maryse Larpent dans le cas où ils ne seraient plus disponibles de façon à ce que l'on ne se retrouve pas dans l'obligation d'annuler la réunion en constatant qu'il n'y a pas suffisamment de participants comme cela a été le cas pour l'information prévue sur le programme TOMORROW.

d. Contrat de rade

Yves Jullien, animateur du groupe de travail « Rade de Brest », a participé à la réunion d'installation du comité de pilotage « Rade de Brest » dont l'objectif est de protéger la rade. Ce contrat, soutenu par l'État, est porté par Brest métropole et les syndicats des bassins versants de l'Aulne et de l'Elorn.

Les objectifs de ce programme sont très intéressants d'autant que les SDAGE des deux bassins versants (Aulne et Elorn) y sont largement associés.



Lors de cette réunion d'installation, des points de frictions sont apparus rapidement entre une association pour la préservation de l'environnement et le Préfet sur le niveau d'intervention de l'État, et entre les représentants des agriculteurs et ceux des ostréiculteurs.

Au vu de ces échanges vifs, même si la qualité de l'eau est un vrai sujet qui mérite d'être traité à part entière, Yves Jullien considère qu'il serait important que le Pays de Brest se saisisse des propositions du conseil de développement en matière de gouvernance de la rade. Ceci permettrait de mettre en œuvre un espace de débat plus large que celui sur la seule qualité de l'eau, et constituerait en quelque sorte un moyen d'amortir ou de prévenir les conflits par le dialogue et la meilleure connaissance des acteurs entre eux.

A ce sujet Guy Jourden informe le bureau que le pôle métropolitain du Pays de Brest souhaite mettre en place cette instance de gouvernance. Dominique Cap, Vice-Président du pôle métropolitain du Pays de Brest, est en charge de ce dossier avec le soutien de Thierry Cann et qu'une personne a été contactée afin d'organiser cette instance dans laquelle le Conseil de développement sera représenté.

e. Planification des réunions de bureau

Plusieurs membres du bureau ont contacté Maryse Larpent concernant les jours et horaires des réunions de bureau. Un sondage sera organisé afin de déterminer un calendrier qui puisse convenir au plus grand nombre.

Dans la mesure du possible, les réunions prévoiront toujours un accès à distance.